

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Suite aux impacts du Covid-19, le groupe TF1 annonce :

Renoncer à la distribution du dividende lors de l'Assemblée Générale du 17 avril : le Conseil se réservant la possibilité de réévaluer la situation en août pour une éventuelle distribution

Renoncer aux objectifs 2020

Modifier les modalités de participation à l'Assemblée Générale

Boulogne, le 01/04/2020

Dans un communiqué de presse en date du 23 mars dernier, le groupe TF1 mentionnait que « dans cet environnement de crise, il est trop tôt pour apprécier l'ensemble de ces différents impacts sur les résultats du Groupe qui dépendront de multiples facteurs et notamment : de l'étendue et de la durée de l'épidémie, des mesures de prévention et d'accompagnement décidées par les gouvernements des pays où le Groupe exerce ses activités, des conditions d'éligibilité des collaborateurs aux différents dispositifs de chômage partiel. »

Le contexte économique continue de se détériorer

De nouveaux éléments sont apparus depuis, en particulier la décision, prise le 27 mars dernier par le Gouvernement, de prolonger la durée de confinement en France pour au moins deux semaines, soit jusqu'au 15 avril 2020, en précisant que cette période pourrait de nouveau être prolongée.

S'agissant des Antennes, le Groupe a constaté, au cours de ces derniers jours, une nette accélération des annulations de campagnes publicitaires s'étendant à l'ensemble des secteurs. L'absence de visibilité sur l'évolution du marché publicitaire et la poursuite attendue de cette tendance sur le deuxième trimestre, devraient fortement impacter les performances du Groupe pour la première partie de l'année.

Concernant l'activité de production de contenus, l'allongement de la durée du confinement entraîne logiquement le prolongement de l'arrêt des tournages sans plus de visibilité pour autant, même si le Groupe prépare d'ores et déjà des plans d'actions indispensables à la reprise de ces activités.

Enfin, l'activité d'e-commerce communautaire du pôle Unify se maintient avec des impacts limités à date. La croissance des audiences des différents sites du pôle Unify (Marmiton, Aufeminin, Doctissimo, ...) se poursuit, sans effet positif à ce jour sur le chiffre d'affaires, compte tenu d'une faible activité publicitaire et de services aux annonceurs en cette période de crise.

En conséquence, le Conseil d'Administration, réuni le 31 mars 2020, a décidé de renoncer à la distribution du dividende lors de l'Assemblée Générale du 17 avril prochain et aux guidances 2020.

Renoncement à la distribution du dividende lors de l'Assemblée Générale du 17 avril

Le Conseil d'Administration a souhaité participer aux actions de solidarité et aux efforts qui sont demandés à tous nos partenaires et collaborateurs et a donc décidé de renoncer à proposer la distribution d'un dividende lors de l'Assemblée Générale Mixte du 17 avril 2020.

Pour ce faire, le Conseil d'Administration a décidé de modifier la résolution n°4 relative à l'affectation du résultat de l'exercice 2019 et à la fixation du dividende, soumise à approbation lors de la prochaine Assemblée Générale. Le texte des résolutions qui seront soumises au vote de l'Assemblée Générale Mixte est conforme au texte qui sera publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires – BALO – de ce jour.

Néanmoins, le Conseil d'Administration se réunira en août pour réévaluer la situation et analyser l'opportunité de proposer la distribution d'un dividende au titre de 2019.

Renoncement aux objectifs 2020

Dans son communiqué de presse du 23 mars dernier, le Groupe informait le marché de la suspension de l'ensemble des objectifs annoncés lors de la publication des résultats annuels 2019.

Les éléments de contexte ayant évolué depuis cette date comme décrit précédemment, le Groupe doit logiquement renoncer à ses deux objectifs pour l'année 2020 qui étaient les suivants : un taux de marge opérationnelle courante à deux chiffres et un coût des programmes à 985 millions d'euros.

Modalités de participation à l'Assemblée Générale

Le groupe TF1 confirme que l'Assemblée Générale Mixte se tiendra le vendredi 17 avril 2020, à 14h30, 1 quai du Point du Jour – 92100 Boulogne Billancourt, et précise que, compte-tenu des circonstances actuelles de crise sanitaire, celle-ci se tiendra à huis clos, conformément aux dispositions indiquées dans le communiqué de presse publié le 27 mars dernier.

Les actionnaires sont invités à consulter régulièrement la rubrique dédiée à l'Assemblée Générale sur le site www.groupe-tf1.fr – rubrique Assemblée Générale.

Enfin, l'Assemblée Générale Mixte sera retransmise en direct et dans son intégralité sur le site www.groupe-tf1.fr – rubrique Assemblée Générale.

GROUPE TF1
DIRECTION DES RELATIONS INVESTISSEURS - comfi@tf1.fr
DIRECTION DE LA COMMUNICATION CORPORATE - mcarcabal@tf1.fr